



بورصة تونس
BOURSE DE TUNIS

BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 4105

Mardi 22 Mai 2007

<http://www.bvmt.com.tn>

TUNINDEX : 2 572.29

(Indice de Capitalisation Base 1 000 le 31/12/97)

Variation du Jour : - 0,43 %

Variation sur l'Année : + 10,35%

INDICE BVMT : 1 958.65

(Base 465.77 le 31/03/98)

Variation du Jour : - 0,28 %

Variation sur l'Année : + 22,49 %

LES INDICES SECTORIELS * (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIETES FINANCIERES	1574,65	-0,47%	8,30%
8300	INDICE DES BANQUES	1566,99	-0,49%	7,59%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	1752,73	-0,56%	17,26%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	1969,36	-1,26%	-0,59%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	1954,73	0,03%	39,95%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTIERS	883,90	-0,78%	-3,87%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	815,12	0,12%	-21,03%

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE = MARCHÉ DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE I1 - CONTINU A	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	10	3,000	04-05-2007	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	70,500	71,000	70,500	71,000	70,000		
2	5	2,600	25-05-2006	SFBT - Société Frigorifique et Brasserie de Tunis	80,000	80,000	79,980	80,000	79,980		
3	1	0,950	01-07-2000	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	4,190	4,150	4,100	4,150	4,070		
4	20	1,800	26-06-2006	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	30,980						
5	1	2,200	20-04-2007	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	7,140	6,930	7,050	7,080	6,930		
6	5	0,400	10-07-2003	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	7,600	7,550	7,550	7,560	7,550		
7	10	1,100	12-06-2006	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	39,000	38,980	38,800	38,980	38,800		
8	5	0,500	22-05-2006	BH - Banque de l'Habitat	24,840	24,860	24,820	24,860	24,820		
9	5	1,500	20-06-2006	TL - Tunisie Leasing	14,300	14,300	14,300	14,300	14,300		
10	10	2,500	23-05-2006	BT - Banque de Tunisie	98,300	98,340	98,340	98,340	98,340		
11	5	0,300	05-07-2006	STB - Société Tunisienne de Banque	11,500	11,500	11,200	11,500	11,160		
12	10	0,600	06-06-2006	BNA - Banque Nationale Agricole	18,870	18,800	18,800	18,800	18,700		
13	1	0,800	31-05-2006	ATB - Arab Tunisian Bank	5,160	5,160	5,140	5,160	5,140		
14	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	16,650	16,500	16,400	16,500	16,400		
15	5	1,250	15-06-2006	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	36,000						
16	5	0,500	26-06-2006	SMG - Société Magasin Général	33,900	34,000	34,000	34,000	34,000		
17	10	1,000	15-08-2006	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	23,580	23,140	23,000	23,140	23,000		
18	1	0,900	10-07-2006	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,930	1,940	1,940	1,940	1,940		
19	1	1,000	24-08-2005	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	2,480	2,460	2,500	2,500	2,460		
20	5	0,510	15-09-2006	ELECTROSTAR	13,210	13,200	13,450	13,450	13,200		
21	5	0,950	18-07-2006	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	34,480	34,300	33,980	34,300	33,460		
22	5	0,750	30-05-2006	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	21,040	21,000	21,480	21,480	21,000		
23	1	0,500	30-06-2004	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	2,720						
24	1	0,150	14-05-2007	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	3,350	3,350	3,280	3,400	3,280		
25	1	0,900	03-07-2006	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000		
26	1	0,300	13-07-2006	KARTHAGO AIRLINES	8,900						
27	1	0,500	03-07-2006	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	2,480	2,500	2,490	2,500	2,450		
28	5	0,300	21-05-2007	EL WIFACK Leasing	6,470	6,460	6,460	6,460	6,460		
29	1	0,220	15-05-2007	Société ESSOUKNA	5,030	5,000	5,000	5,000	5,000		

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE I2 - FIXING A	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
30	10	0,600	15-06-2006	LA CARTE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne (CI)	21,020				
31	25	7,000	22-08-2006	Air Liquide Tunisie	180,100				
32	5	1,000	18-05-2007	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	32,080	32,080	32,080		
33	10	1,500	03-04-2007	Placements de Tunisie - SICAF	34,200				
34	10	0,650	16-07-1996	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia	5,190				
35	5	1,000	18-05-2006	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	48,180				
36	10	3,500	15-05-2007	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	54,000				
37	4	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	4,570				
38	10	0,800	01-06-2006	AMEN BANK	26,200	26,180	26,180		
39	10	2,250	14-05-2007	ALKIMIA - Société Chimique	44,240				
40	6,5	0,456	21-06-2006	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Investissement à Capital Risque	12,360	12,500	12,500		
41	10	1,500	08-05-2007	CIL - Compagnie Internationale de leasing	35,500	35,240	35,240		
42	10	1,300	02-06-2006	ATL - Arab Tunisian Lease	30,600	29,900	30,120		
43	10	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques	4,220				
44	10	1,000	09-07-2001	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	16,500	16,600	16,600		
45	5	0,500	17-07-2006	EL MAZRAA	9,410	9,690	9,690		
46	10	0,600	01-09-2003	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	12,600	12,600	12,500		
47	10	0,600	01-07-2004	GL - General Leasing	7,520				
48	5	0,500	04-08-2006	STEQ - Société Tunisienne d'Equipement	12,200	12,000	12,000		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX : Comité des indices boursiers du 22/12/2005. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « pour tout connaître sur les indices de la Bourse ».

NB : Les valeurs ci-après ont procédé à une réduction de la valeur nominale : **ATB (5 à 1), SITS (5 à 1), TUNISAIR (5 à 1), SOTUMAG (10 à 1), T. Leasing (10 à 5), SOMOCER (5 à 1), SIAME (10 à 1), ASSAD (5 à 1), SPDIT (8 à 1).**

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE = MARCHE OBLIGATAIRE

N°	GROUPE 21 - CONTINU A VALEURS	DERNIERE ECHANGE	ECHANEE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS*	RESERVATION	
								INDICATEUR	SEUIL EN %
LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - B T A									
49	BTA 10ANS 6.5% MARS 2009	V. F. : 1 000 Dinars	B0309	10-03-2009		101,400			
50	BTA 10ANS 6.75% AVRIL 2010	V. F. : 1 000 Dinars	B0410	12-04-2010		103,870			
51	BTA 12ANS 8.25% JUILLET 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0714	09-07-2014		110,370			
52	BTA 5ANS 6.75% JUIN 2008	V. F. : 1 000 Dinars	B0608	11-06-2008		103,083			
53	BTA 10ANS 7.5% AVRIL 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0414	14-04-2014		104,860			
55	BTA 3ANS 5.625% JUILLET 2007	V. F. : 1 000 Dinars	B0707	13-07-2007		100,000			
56	BTA 10ANS 7% FEVRIER 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B0215	08-02-2015		101,920			
57	BTA 6ANS 6% MARS 2012	V. F. : 1 000 Dinars	B0312	15-03-2012		99,100			
58	BTA 7ANS 6.1% OCTOBRE 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B1013	11-10-2013		98,000			
59	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016		52,320			
60	BTA 15ANS 6.9% MAI 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0522	09-05-2022		97,450			
LES EMPRUNTS									
61	BTE	EO BTEI 2004 7ans AP à TMM+1.25% 2 ans de franchise j. 25/06	OBTE	25-06-2011	25-06-2006	100,000			
62	ATTIJARI BANK	OCA ATTIJARI BANK 2006 Sans IF à 4.82% j. 18/01	OCTJ6	18-01-2012		100,000			
63	BIAT	EO BIAT 2002 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 10/12	OBIAT2	09-12-2009	09-12-2006	99,300			
64	BH	EO BH1 7ans AP à TMM+1.25% 2 ans de franchise j. 31/12	OBH1	31-12-2008	31-12-2006	99,000			
65	TUNISIE LEASING	EO TUNISIE LEASING 2002/1 Sans AP à 7.4% j. 24/09	OTS21	24-09-2007	24-09-2006	101,000			
66		EO TUNISIE LEASING 2002/2 Sans AP à 7.4% j. 30/04	OTS22	30-04-2008	30-04-2007	100,000			
67		EO TUNISIE LEASING 2003/1 Sans AP à 7.4% j. 30/01	OTS31	30-01-2009	30-01-2007	100,760			
68		EO TUNISIE LEASING 2004/1 Sans AP à 7.4% j. 30/04	OTS41	30-04-2009	30-04-2007	98,760			
69		EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 Sans AP à 7% j. 31/03	TS42F	31-03-2010	31-03-2007	100,000			
70		EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 Sans AP à TMM+1.4% j. 31/03	TS42V	31-03-2010	31-03-2007	100,000			
71		EO TUNISIE LEASING 2005-1 Sans AP à 7% j. 28/10	TS51F	28-10-2010	28-10-2006	100,000			
72		EO TUNISIE LEASING 2005-1 Sans AP à TMM+1.4% j. 28/10	TS51V	28-10-2010	28-10-2006	100,000			
73		EO TUNISIE LEASING 2006/1 Sans AP à 6.5% j. 15/11	TS61F	15-11-2011		99,350			
74		EO TUNISIE LEASING 2006/1 Sans AP TMM+1.0% j. 15/11	TS61V	15-11-2011		100,000			
75	UBCI	EO UBCI 2001 7ans IF à TMM+0.75% j. 31/12	OUBCI1	31-12-2008	31-12-2006	99,000			
76	AMEN BANK	EO AMEN BANK 2001 10ans AP à TMM+1% j. 11/04	OAB1	11-04-2012	11-04-2007	100,000			
77		EO AMEN BANK 2006 10ans AP à TMM+1% j. 29/01	OAB6	29-01-2017		99,630			
78	C I L	EO CIL 2002/2 Tr. A 7ans AP à 7.5% 2 ans de franchise j. 16 / 09	OCL2A	16-09-2009	16-09-2006	100,000			
79		EO CIL 2002/2 Tr. B 7ans AP à TMM+1.25% 2 ans de franchise j. 16 / 09	OCL2B	16-09-2009	16-09-2006	100,000			
80		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à 7.5% 2 ans de franchise j. 31/03	OCL3F	31-03-2010	31-03-2007	98,500			
81		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à TMM+1.25% 2 ans de franchise j. 31/03	OCL3V	31-03-2010	31-03-2007	100,000			
82		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL31	20-10-2010	20-10-2006	100,000			
83		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à TMM+1.25% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL32	20-10-2010	20-10-2006	100,000			
84		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL41	30-09-2011	30-09-2006	100,000			
85		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à TMM+1.25% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL42	30-09-2011	30-09-2006	100,000			
86		EO CIL 2004 / 2 Sans AP à 7% j. 31/03	CL42F	31-03-2010	31-03-2007	99,000			
87		EO CIL 2004 / 2 Sans AP à TMM+1.25% j. 31/03	CL42V	31-03-2010	31-03-2007	99,000			
88		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 14/10	CL51F	14-10-2012	14-10-2006	99,190			
89		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à TMM+1.25% 2 ans de franchise j. 14/10	CL51V	14-10-2012	14-10-2006	100,000			
90	BTKD	EO BTKD 2002 Sans AP à 7.4% j. 20/11	OBTK2	20-11-2007	20-11-2006	100,000			
91		EO BTKD 2006 Sans AP à 6.25% j. 18/12	OBTK6	18-12-2011		99,500			
92	A T L	EO ATL 2000/1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 01/08	OAT01	31-07-2007	31-07-2006	100,000			
94		EO ATL 2002/1 Sans AP à 7.4% j. 15/10	OAT21	15-10-2007	15-10-2006	100,000			
95		EO ATL 2002/2 Sans AP à 7.4% j. 15/04	OAT22	15-04-2008	15-04-2007	100,000			
96		EO ATL 2003 / 1 Sans AP à 7.4% j. 15/03	OAT3A	15-03-2009	15-03-2007	98,600			
97		EO ATL 2003 / 1 Sans AP à TMM+1.5% j. 15/03	OAT3B	15-03-2009	15-03-2007	100,000			
98		EO ATL 2004 / 1 Sans AP à 7.25% j. 16/08	OAT4F	16-08-2009	16-08-2006	100,000			
99		EO ATL 2004 / 1 Sans AP à TMM+1.5% j. 16/08	OAT4V	16-08-2009	16-08-2006	100,000			
100		EO ATL 2004 / 2 Sans AP à 7% j. 31/03	AT42F	31-03-2010	31-03-2007	100,000			
101		EO ATL 2004 / 2 Sans AP à TMM+1.25% j. 31/03	AT42V	31-03-2010	31-03-2007	100,000			
102		EO ATL 2006 / 1 7ans AP à 6.5% 2 ans de franchise j. 15/06	ATL61	15-06-2013		99,720			
103	MEUBLATEX S.A.	EO MEUBLATEX 2001 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7.5% 2 ans de franchise j. 11/09	OMBXA	10-09-2009	10-09-2006	100,000			
104		EO MEUBLATEX 2001 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 7.5% 2 ans de franchise j. 11/09	OMBXB	10-09-2009	10-09-2006	100,000			
105		EO MEUBLATEX 2001 Tr. C Gar. BIAT 7ans AP à 7.5% 2 ans de franchise j. 11/09	OMBXC	10-09-2009	10-09-2006	100,000			
106	UTL	EO UTL 2004 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 31/03	OULTA	31-03-2012	31-03-2007	99,830			
107		EO UTL 2005/1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OULTS	30-09-2012	30-09-2006	99,130			
108	AMEN LEASE	EO AL 2001-1 10ans AP à 7.75% j. 29/08	OALIA	29-08-2008	29-08-2006	99,880			
109		EO AL 2001-2 7ans AP à 7.5% j. 31/12	OALIB	29-08-2011	29-08-2006	100,000			
110		EO AL 2002-1 7ans AP à 7.5% j. 16/10	OALID	30-12-2008	30-12-2006	100,000			
111	EL MOURADI	EO EL MOURADI 2002 Tr. A Gar. STB 7ans AP à 7.5% 2 ans de franchise j. 30/08	OALIE	15-10-2009	15-10-2006	100,000			
112		EO EL MOURADI 2002 Tr. B Gar. UIB 7ans AP à 7.5% 2 ans de franchise j. 30/08	OMRDA	29-08-2009	29-08-2006	100,000			
113		EO EL MAZRAA 2001 7ans AP à 7.25% 2 ans de franchise j. 11/01	OMRDB	29-08-2009	29-08-2006	100,000			
114	EL MAZRAA	EO SOTLVER 2002 Sans IF à TMM+2% j. 20/02	OMAZ1	11-01-2009	11-01-2007	100,000			
115	SOTLVER	EO BATAM 2001 7ans AP à 7.5% 2 ans de franchise j. 15/12 **	OSTV2	20-02-2009	20-02-2007	100,000			
116	BATAM		OBAT1	15-12-2003		100,000			
117	GENERAL LEASING	EO GL 2001 7ans AP à 7.40% 2 ans de franchise j. 20/07	OGLIB	19-07-2008	19-07-2006	100,000			
118		EO GL 2001-2 7ans AP à 7.5% 2 ans de franchise j. 31/12	OGLI2	31-12-2008	31-12-2006	100,000			
119		EO GL 2003-1 7ans AP à 7.5% 2 ans de franchise j. 10 / 07	OGLI1	10-07-2009	10-07-2006	100,000			
120		EO GL 2003-1 7ans AP à 7.5% 2 ans de franchise j. 30/07	OGLI3	30-07-2010	30-07-2006	100,000			
121		EO GL 2003-2 7ans AP à 7.5% 2 ans de franchise j. 20/02	OGLAF	20-02-2011	20-02-2007	99,650			
122		EO GL 2003-2 7ans AP à TMM+1.25% 2 ans de franchise j. 20/02	OGLBV	20-02-2011	20-02-2007	100,000			
123		EO GL 2004 / 1 Sans AP à 7.25% j. 12/01	OGLH1	12-01-2010	12-01-2007	100,000			
124	JERBA MENZEL	EO Jerba Menzel 2001 Tr. A Gar. BNA 7ans IF à 7.75% j. 11/05	OJMIA	11-05-2008	11-05-2007	100,000			
125		EO Jerba Menzel 2001 Tr. B Gar. BS 7ans IF à 7.75% j. 11/05	OJMIB	11-05-2008	11-05-2007	103,000			
126	PALM MARINA	EO P M 2001 Tr. A Gar. BNA 7ans AP à 7.25% 2 ans de franchise j. 11/05	OPMIA	11-05-2008	11-05-2007	100,000			
127		EO P M 2001 Tr. B Gar. BS 7ans AP à 7.25% 2 ans de franchise j. 11/05	OPMIB	11-05-2008	11-05-2007	101,480			
128	MODERN LEASING	EO ML 2001 Tr. A Gar. STB 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 21/12	OMLIA	21-12-2008	21-12-2006	99,000			
129		EO ML 2001 Tr. B Gar. STB 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 21/12	OMLIB	21-12-2008	21-12-2006	99,000			
130		EO ML 2001 Tr. C Gar. BNA 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 21/12	OMLIC	21-12-2008	21-12-2006	100,000			
131	AIL	EO AIL 2005 Tr. 1 Gar. BNA 7ans AP à 6.5%	OAI5A	16-08-2010	16-08-2006	100,000			
132		EO AIL 2005 Tr. 2 Gar. BTKD 7ans AP à 6.5%	OAI5B	16-08-2010	16-08-2006	100,000			
133	TSIE FACTORING	EO TUNISIE FACTORING 2002 Sans AP à 7.6% j. Le : 31 / 05	OTF2	31-05-2007	31-05-2006	99,340			
134	PANOBOIS	EO PANOBOIS 2001 Tr. A Gar. BNA 7ans AP à 7.5% 2 ans de franchise j. 31/05	OPANA	31-05-2009	31-05-2006	100,000			
135		EO PANOBOIS 2001 Tr. B Gar. BS 7ans AP à 7.5% 2 ans de franchise j. 31/05	OPANB	31-05-2009	31-05-2006	100,000			
136	TOUTA	EO TOUTA 2002 Tr. A Gar. UIB 7ans AP à 7.5% 2 ans de franchise j. 25 / 09	OTOTA	24-09-2009	24-09-2006	100,000			
137		EO TOUTA 2002 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 7.5% 2 ans de franchise j. 25 / 09	OTOTB	24-09-2009	24-09-2006	99,360			
138	SEPCM	EO SEPCM 2002 Gar. BS 7ans AP à 7.5% j. 01 / 04	OSEPC	31-03-2010	31-03-2007	98,700			
139	MOURADI AFRICA	EO AFRICA 2003 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7.5% 2 ans de franchise j. 17/09	OAFRA	16-09-2010	16-09-2006	100,000			
140		EO AFRICA 2003 Tr. B Gar. BH 7ans AP à 7.5% 2 ans de franchise j. 17/09	OAFRB	16-09-2010	16-09-2006	99,700			
141		EO AFRICA 2003 Tr. C Gar. ATB 7ans AP à 7.5% 2 ans de franchise j. 17/09	OAFRC	16-09-2010	16-09-2006	100,000			
142		EO AFRICA 2003 Tr. D Gar. BNA 7ans AP à 7.5% 2 ans de franchise j. 17/09	OAFRD	16-09-2010	16-09-2006	100,000			
143	EL KANTAOUI	EO SELIMA CLUB 2002 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 7.5% 2 ans de franchise j. 19/06	OSLMA	18-06-2010	18-06-2006	100,000			
144		EO SELIMA CLUB 2002 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 7.5% 2 ans de franchise j. 19/06	OSLMB	18-06-2010	18-06-2006	100,000			
145	SITS	EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7.25% 2 ans de fran j. 11/06	OSKAA						

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING A	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
159				MONOPRIX (da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	11,870				B
160				SFBT (da. 1 / 2. 29/12/1997 - SFBDA)	156,600				
161				SFBT (da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	44,700				
162				SFBT (da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	33,500				B
163				SFBT (da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	77,940				
164				SFBT (da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	51,280				B
165				SFBT (da. 1 / 12. 23/05/2006 - SFB06)	7,190	7,190	7,190		
166				SFBT (da. 1 / 13. 14/05/2007 - SFB07)	6,150	6,330	6,330		
167				TUNISAIR (da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	4,870				B
168				TUNISAIR (da. 1/10. cp. 4. 01/09/1997 - TA104)	0,580				B
169				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/1999 - TA199)	0,520				B
170				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/2000 - TA100)	0,470				B
171				TUNISAIR (da. 1/10. 02/07/2001 - TA101)	0,430				B
172				TUNISAIR (da. 1/22. 31/08/2006 - TA106)	0,190				B
173				ATTIJARI BANK (da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - BSDA)	0,640				
174				ATTIJARI BANK (da. 1/25. cp. 39. 01/09/1997 - BS39)	0,410				B
175				BIAT (da. 4/60. cp. 32. 16/02/1998 - BIA32)	3,040				B
176				BIAT (da. 1/24. cp. 36. 31/12/1999 - BIA36)	1,880				B
177	10			BIAT NS lib. ¼ j 01-01-2007 - BINS6	30,100				B
178				BH (da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	1,530				B
179				BH (da. 1/20 cp. 12. 15/09/1999 - BH12)	1,410				
180				BH (da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	1,100				
181				Tunisie Leasing (da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	1,900				B
182				Tunisie Leasing (da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	7,200				B
183				Tunisie Leasing (da. 1/5. 02/12/2002 - TLD02)	4,650				
184				Tunisie Leasing (da. 1/6. 18/12/2003 - TLD03)	3,200				
185				Tunisie Leasing (da. 1/7. 06/12/2004 - TLD04)	2,290				B
186	5			Tunisie Leasing NS j 01-07-2006 - TLDNS	13,920	13,500	13,500		
187				Tunisie Leasing (da. 1/55. 01/03/2007 - TLD07)	0,250				H
188	5			Tunisie Leasing NG j 01-01-2007 - TLGN7	13,550	13,410	13,410		
189				BT (da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	16,830				
190				BT (da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	54,460				
191				BT (da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	22,560				
192				BT (da. 1/2 23/05/2006 - BTDA6)	49,160				
193				Air Liquide Tunisie (da. 1/4 06/09/1999 - ALQDA)	102,500				B
194				Air Liquide Tunisie (da. 1/6 22/06/2001 - ALQ01)	58,560				H
195				Air Liquide Tunisie (da. 1/6 16/09/2002 - ALQ02)	49,080				B
196				Air Liquide Tunisie (da. 1/8 02/09/2003 - ALQ03)	31,940				
197				Air Liquide Tunisie (da. 1/10 07/09/2004 - ALQ04)	22,600				
198				Air Liquide Tunisie (da. 1/12 06/09/2005 - ALQ05)	16,860				H
199				Air Liquide Tunisie (da. 1/12 07/09/2006 - ALQ06)	15,010				H
200				UBCI (da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	8,380				B
201				UBCI (da. 3/7 01/07/2004 - UBC04)	14,860				B
202	10	0,900	16-08-1999	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia (ADP)	4,600				
203				PBHT (da. 3/100. cp. 2. 01/06/1996 - PALDA)	0,160				
204				AMEN BANK (da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	2,950				
205				AMEN BANK (da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	2,540				B
206				AMEN BANK (da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	1,100				
207				AMEN BANK (da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - AB38)	1,140				
208				ATB (da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	0,740				B
209				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	6,790				
210				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - AKL04)	6,090				B
211				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - AKL03)	5,250				B
212				SIMPAR (da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	8,220				
213				STIP (da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP03)	0,420				B
214				SMG (da. 1/2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	18,100				
215				SOTETEL (da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	8,270				
216				SOTETEL (da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	7,820				B
217				SOTETEL (da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	6,010				B
218				SOTETEL (da. 1/10. 15/07/2004 - SOT04)	2,520				B
219				SOTETEL (da. 1/22. 01/09/2006 - SOT06)	1,050	1,050	* 1,050		B
220				SOTUVER (da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	0,850				
221				SOTUVER (da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	0,790				B
222				SOTUVER (da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	1,550				
223				SOTUVER (da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	3,930				B
224				SIAME (da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)	1,820				B
225				SIAME (da. 1/10 cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)	0,340				
226				SIAME (da. 1/8 cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)	0,360				
227				SIAME (da. 1/25. 28/07/2004 - SIAM04)	0,100				
228				STEQ (da. 2/5. 08/04/2002 - STQDA)	5,420				B
229				ELECTROSTAR (da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)	2,380				B
230				SOTRAPIL (da. 1/10. 24/07/2003 - SPL3)	3,680				B
231				SOMOCER (da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,400				
232				ASSAD (da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	0,460				B
233				SITS (da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,260				B
234	I			SITS NG j 01-01-2007 - SITNG	2,370				B

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

MARCHE HORS - COTE TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING B	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
235	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	3,000				
236	10	0,600	01-02-2007	SITEX - Société Industrielle des Textiles	7,500				
237	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	19,720				
238	5	0,700	25-04-2007	SALIM - Société d'Assurances SALIM	5,790				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

MARCHE HORS - COTE LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 33 - FIXING B	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
239				AMS (da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	0,380				B
240				AMS (da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,090				B
241				AMS (da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,070				B
242				AMS (da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,070				B
243				AMS (da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,130				B
244				AMS (da. 1/9. 09/08/2004 - AMS04)	0,330				B
245				SALIM (da. 1/2. cp. 2. 12/05/2003 - SALDA)	3,800				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = MARCHE OBLIGATAIRE

VALEURS		DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	CLOTURE EN DINARS
BTNB						
BTNB Novembre 1997 10ans AP 8,63 % VF : 100 dinars						
EMPRUNTS						
AMEN LEASE	E. O. AMEN LEASE 2000-2 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 01/12	30-11-2007	30-11-2006			
SOCIETE HELA D'ELECTROMENAGER ET DE CONFORT	E. O. BATAM 2000 5ans AP à 7,75% j. 16/05 **		16-05-2004			
SOCIETE DJERBA AGHIR	E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTE 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04	31-03-2010	31-03-2007			
	E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTKD 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04	31-03-2010	31-03-2007			
SOCIETE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE HOTEL HOURIA	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. A Gar. STB 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2006			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. B Gar. BTKD 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2006			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. C Gar. BTL 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2006			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. D Gar. BTQI 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2006			
SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE - PENELOPE	E. O. PENELOPE 2001 Gar. BTE 7ans AP à 7,50% 2 ans de franchise j. 01/11	31-10-2008	31-10-2006			

* : Emprunts pris en charge par la STICODEVAM

** : Cet emprunt a fait l'objet d'une décision de rééchelonnement publiée par avis au bulletin du CMF du 16 septembre 2005.

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
DROITS D'ATTRIBUTION									
34	1/6	15-08-94		ASTREE - COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - BANQUE NATIONALE AGRICOLE	10.000				
21	1/3				2.604				
27	1/3				6.510				
33	1/4	01-01-86			3.906				
41	1/11	01-10-91			1.302				
45	1/20	15-02-94			0.682				
49	1/30	02-05-95			0.440				
29	3/50	03-08-92		BS - BANQUE DU SUD	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - BANQUE DE TUNISIE	9.000				
132	2/5				9.000				
138	1/10	29-07-05			9.000				
141	1/10	19-08-05			9.000				
40	2/15	25-03-91		STB - SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		TUNISIE LEASING	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		AIR LIQUIDE TUNISIE	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - BANQUE DE L'HABITAT	1.290				

MARCHE HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE			
TRANSACTIONS PROGRAMMEES								
Sté Maille Club S.A. (4.30% du capital)	11	11.223	10-03-2004	17.212		17 430	T VAL	23-05-2007
Sté Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul - SRTGN	5	5.000	06-03-2007	5.000		1 500	STBC	24-05-2007
Sté Hôtelière et Touristique LE MARABOUT	10			15.000		33	STBC	24-05-2007
International Tourism Investment - ITI SICAF	10	5.000	17-05-2007	5.000		9 000	TVAL	25-05-2007
OFFRES SANS CONTREPARTIE								
Banque Tunisienne de Solidarité - BTS	10	10.000	16-05-2007	8.000		50	MAC SA	
DEMANDES SANS CONTREPARTIE								
SOFI ELAN - SICAF	10	7,160	17-05-2007	7.160		1 000	AXIS	

AVIS DES SOCIETES

TUNINVEST SICAR

LA TUNINVEST SICAR informe que son AGO tenue le 10 mai 2007 a fixé les dividendes de l'exercice 2006 à 10,77% de la valeur nominale de l'action.
Ce dividende de **DTU 0,700** s'applique aux **966 000 actions** de 6,500 Dinars.
Ces dividendes seront mis en paiement à compter du **jeudi 31 mai 2007**.
Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres conformément à l'instruction N° 16 de la STICODEVAM pour les titres qui y sont déposés.

SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES - SIAME -

Le Conseil d'Administration de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques - SIAME, réuni le 28 avril 2007, propose à l'assemblée Générale des actionnaires, qui se tiendra courant le mois de juin, la distribution de dividendes de 0,125 dinars/action.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL-

La CIL informe que les formalités juridiques relatives à la modification statutaire portant sur la division de la valeur nominale de 10 dinars à 5 dinars ont été réalisées.
A partir du **vendredi 25 mai 2007**, le capital admis de la CIL se compose de 2 000 000 actions de nominal 5 dinars chacune.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL-

La Compagnie Internationale de Leasing - CIL - informe ses actionnaires et le public que son assemblée générale extraordinaire tenue le 26 avril 2007 a décidé d'augmenter le capital de 5 000 000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte «réserves» et distribution d'actions gratuites en deux étapes :

Première étape :

Augmentation de capital de 2 500 000 dinars pour le porter à 12 500 000 dinars et distribution de 500 000 actions gratuites portant jouissance le 1er janvier 2007.

Deuxième étape :

Augmentation de capital de 2 500 000 dinars pour le porter à 15 000 000 dinars et distribution de 500 000 actions gratuites portant jouissance le 1er janvier 2009.

En application de cette décision, la réalisation de la première étape de l'augmentation de capital se fera dans les conditions suivantes :

Le capital sera porté de 10.000.000 dinars à 12.500.000 dinars par l'incorporation au capital de 2.500.000 dinars et la création de 500.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une action nouvelle gratuite pour quatre anciennes.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du 1er janvier 2007 et seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en bourse :

- Les actions anciennes CIL seront négociables en bourse, droit d'attribution détachée, à partir du 28 mai 2007.
- Les droits d'attribution sont négociables en bourse à partir du lundi 28 mai 2007, sous le Mnémonique : CIL07 et le Code ISIN : TN0004201042.
- Les 500 000 actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du 28 mai 2007.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du 28 mai 2007.

BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA-

La Banque Nationale Agricole convoque tous les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire le **Mercredi 23 Mai 2007 à 15 Heures** à l'Hôtel Acropole Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2006 ;
2. Approbation du report de la désignation du deuxième commissaire aux comptes pour l'exercice 2007 ;
3. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2006, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200, 248 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
4. Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2006, et quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
5. Répartition du résultat de l'exercice 2006 ;
6. Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration ;
7. Nomination de Commissaires aux Comptes ;
8. Renouvellement du mandat d'administrateurs ;
9. Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou s'y faire représenter au moyen d'un pouvoir à remettre à leur mandataire ou à déposer, dûment signé, cinq jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque.

Il est à rappeler que conformément à l'article 40 des statuts, seuls les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions sont habilités à assister à l'Assemblée sur simple justification de leur identité et que les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux. Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social, Rue Hédi Nouria - Tunis (Direction Centrale des Affaires Juridiques) durant le délai légal.

BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA-

Les actionnaires de la Banque Nationale Agricole sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le **Mercredi 23 Mai 2007 à 16 H 30** à l'Hôtel Acropole Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur le projet de modification des statuts de la Banque portant sur la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 5 DT ;
2. Approbation du projet de modification des statuts ;

Tous les actionnaires seront admis à l'Assemblée sur justification de leur identité.

Ils peuvent s'y faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir (dont l'imprimé est disponible à la Direction Centrale des Affaires Juridiques) à déposer, dûment signé, cinq jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque.

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Extraordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social, Rue Hédi Nouria Tunis (Direction Centrale des Affaires Juridiques) durant le délai légal.

BANQUE DE L'HABITAT -BH-

Les actionnaires de la Banque de l'Habitat sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **mardi 29 mai 2007 à 16 heures**, à l'hôtel Sheraton « Ex Hilton », Avenue de la ligue Arabe - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la banque pour l'exercice 2006 ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2006 ;
3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2006 ;
4. Affectation du résultat de l'exercice 2006, proposition d'un dividende de 0,500 dinar par action ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Désignation de deux commissaires aux comptes pour la période 2007-2009 ;
7. Renouvellement du mandat d'administrateur.

Les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à la Direction Suivi des Participations et des Filiales, sise au 21 avenue Kheireddine Pacha Tunis, durant le délai légal.

ARAB TUNISIAN LEASE -ATL-

Les actionnaires de la société Arab Tunisian Lease « ATL » sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Jeudi 31 Mai 2007 à 10 Heures** à l'Hôtel DIPLOMAT sis à l'Avenue Hédi Chaker -Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. lecture et approbation des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2006 ;
2. Approbation des états financiers de l'exercice 2006 ;
3. Quitus aux membres du conseil d'administration ;
4. Affectation des résultats de l'exercice 2006 (proposition d'un dividende de 1,500 dinars par action.) ;
5. Autorisation démission d'emprunt(s) obligataire(s).

Les documents destinés à l'Assemblée Générale sont à la disposition des actionnaires au siège de l'ATL dans les délais légaux

ARAB TUNISIAN LEASE -ATL-

Les actionnaires de la société Arab Tunisian Lease « ATL » sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le **Jeudi 31 Mai 2007 à 11 Heures** à l'Hôtel DIPLOMAT sis à l'Avenue Hédi Chaker -Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts de la société
2. réduction de la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 1 dinar

Les documents destinés à l'Assemblée Générale sont à la disposition des actionnaires au siège de l'ATL dans les délais légaux.

AVIS DES SOCIETES

BANQUE DE L'HABITAT -BH-

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la **BANQUE DE L'HABITAT -BH-** a décidé lors de sa réunion tenue le 27 février 2007 d'augmenter le capital social de la banque à concurrence de **15 millions de dinars** pour le porter de **75 millions de dinars à 90 millions de dinars** et a arrêté les conditions et les caractéristiques de cette opération telles que définies ci-après.

Elle a décidé, également, au cas où les souscriptions qui seront réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital, d'offrir les actions non souscrites au public.

Caractéristiques de l'émission:

Montant : **15.000.000** de dinars réparti comme suit:

- 10.000.000 de dinars par souscription en numéraire et émission de 2.000.000 actions nouvelles.
- 5.000.000 de dinars par incorporation de réserves et émission de 1.000.000 actions nouvelles gratuites.

Toutes les actions émises seront nominatives et de catégorie ordinaire.

1 - Emission en numéraire

Le capital social sera augmenté de **10.000.000** de dinars par l'émission de 2.000.000 actions nouvelles de nominal 5 dinars à souscrire en numéraire.

Prix d'émission:

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à **15 dinars** l'action, soit **5 dinars** de valeur nominale et **10 dinars** de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées de la totalité du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription:

La souscription aux 2.000.000 actions nouvelles sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante:

A titre Irréductible

A raison de **2** actions nouvelles pour **15** actions anciennes.

Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La BH ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

A titre réductible

En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et / ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils veulent.

Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement absorbées par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre de ses droits de souscription exercés à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux 2.000.000 actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible et ce, **du 28 mai 2007 au 22 juin 2007 inclus**.*

Souscription publique

Passé le délai de souscription réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription, les actions nouvelles, éventuellement non souscrites, seront offertes au public à partir du **27 juin 2007**.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Toutefois, cette date ne doit pas excéder les 3 mois qui suivent la date d'ouverture des souscriptions, soit au plus tard le **28 août 2007**.

En tout état de cause, si le nombre des actions non souscrites représente moins de 5% de l'augmentation de capital, le conseil d'administration pourra limiter l'augmentation de capital au montant de la souscription.

Etablissements Domiciliataires

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués, sans frais, à tous les guichets de la Banque de l'Habitat (siège et agences) et auprès des intermédiaires en bourse.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **15 dinars**, soit **5 dinars** représentant la valeur nominale de l'action et **10 dinars** la valeur de la prime d'émission.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert à la BH succursale Kheireddine Pacha commerciale sous le n° **14 032 032 3007 00258 5 84**.

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions à titre réductible non satisfaites, seront remboursées, sans intérêts, au guichet qui aura reçu la souscription, et ce dans un délai maximum de **10 jours** à partir de la date de clôture des souscriptions à titre préférentiel, soit au plus tard le **2 juillet 2007**.

Modalités et délais de délivrance des titres

Le souscripteur recevra de la SIFIB-BH, centralisateur des titres BH, une attestation de propriété des titres souscrits et ce, dès la clôture des souscriptions.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés, en priorité, aux anciens actionnaires et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Les actions nouvelles, éventuellement non souscrites, seront offertes au public.

2 - Incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions

Conjointement à l'émission d'actions en numéraire, le capital social sera augmenté par l'incorporation de **5.000.000** de dinars à prélever sur les réserves de la banque et la création de 1.000.000 actions nouvelles à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison d'1 action nouvelle gratuite pour 15 actions anciennes.

Droit d'attribution

Les actionnaires pourront exercer leurs droits d'attribution en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou céder leurs droits d'attribution en bourse. L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **28 mai 2007**.

Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles souscrites (2.000.000 actions) et les actions nouvelles gratuites (1.000.000 actions) porteront jouissance en dividendes à compter du **1er juillet 2007**.

3 - Cotation en bourse

- Les 15.000.000 actions anciennes composant le capital actuel de la BH inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **28 mai 2007**, droits de souscription et d'attribution détachés.
- Les 2.000.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire et la publication de la notice conséquente au JORT et aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT et aux quotidiens de la place, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2007, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

- Les 1.000.000 actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir de l'ouverture de l'attribution, soit le **28 mai 2007**, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2007, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

- Les négociations en bourse sur les droits de souscription auront lieu du **28 mai 2007 au 22 juin 2007 inclus**.

Les actionnaires et/ou cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du 22 juin 2007 sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant la dite séance.

Il est précisé qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

- Les négociations en bourse sur les droits d'attribution commenceront le **28 mai 2007**.

4 - Prise en charge des actions par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN « TN 000 1900802 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire.

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN « TN 000 1900786 » à partir de l'ouverture de l'attribution, soit le **28 mai 2007**.

Les droits de souscription seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN « TN 000 1900794 » durant la période de souscription préférentielle, soit du **28 mai 2007 au 22 juin 2007 inclus**.

Les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN « TN 000 1900778 » à partir du **28 mai 2007**.

A cet effet, la STICODEVAM assurera les règlements / livraisons sur lesdits droits et actions négociés en bourse.

Un prospectus d'émission constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n° 07/566 du 30 avril 2007 et d'un document de référence enregistré par le CMF en date du 30 avril 2007 sous le n° 07/002, sera, incessamment, mis à la disposition du public auprès de la Banque de l'Habitat -BH-, de la SIFIB-BH son intermédiaire en bourse et auprès de tous les autres intermédiaires en bourse.